

Séance du :

12/02/2021

Date de la convocation :
08 février 2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2021 _ 08	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	10	10	7

L'an deux mille vingt et un et le douze février à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-
José – GRANDAZZI Sandrine et LUCAS Aurore

Absents excusés : MM. AUE Pierre - LAUGIER Lucette et TROIN François

Secrétaire de séance : CAMOIN Yves

**Objet : Loyer de l'appartement du Rez-de-chaussée gauche de la rue des
Templiers.**

Le Maire rappelle au Conseil, sa délibération n°2021-61 du 11/11/2020, par laquelle il
louait un appartement meublé.

Compte-tenu de la situation sanitaire, le Maire propose de remettre en location non meublé
cet appartement et demande à l'assemblée de fixer le montant du loyer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, Décide**

- **DE LOUER** cet appartement au prix de 300,00 € mensuels, dès que possible.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à cette location.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le: 18 FEV. 2021

et publication le: 18 FEV. 2021

Le Maire

Le Maire
A. BARALE

